



## SPAgri-CFDT

Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture

Administration Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP

Cemagref - CNPPF - Anses - IFN - Institut Français du Cheval et de l'Équitation

# ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANTS

à la commission consultative paritaire des agents contractuels  
exerçant des fonctions techniques ou administratives

*CDI et CDD gérés par l'administration centrale du MAAPRAT*

## SCRUTIN DU 15 NOVEMBRE 2011

La CFDT revendique depuis des années l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels. Le 31 mars 2011, la CFDT signait le protocole d'accord sur la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels. Aboutissement d'un long processus de négociation, dans lequel la CFDT s'est fortement impliquée, ce protocole est une opportunité (attendue depuis de nombreuses années) pour améliorer la situation de tous les agents contractuels et notamment ceux du Ministère de l'Agriculture.

Vos représentants contractuels CFDT participent activement à la mise en place de ce dispositif au ministère et veillent à garantir les meilleures conditions d'application des mesures prévues. Il s'agit en effet :

- d'apporter une réponse immédiate aux situations de précarité ;
- de prévenir la reconstitution de situations de précarité pour l'avenir ;
- d'améliorer les droits individuels et collectifs des agents contractuels.

Vos représentants sont intervenus auprès du secrétariat général du MAAP afin de faciliter :

- la titularisation de certains contractuels ;
- la transformation des CDD en CDI ;
- l'amélioration de la gestion des agents contractuels et le renforcement de leurs droits individuels et collectifs (Commissions consultatives paritaires, formations, bilans de compétences, reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, changements de catégories, mobilités...)

**Ces négociations, qui se termineront fin 2011 pour une mise en application à partir du premier trimestre 2012, nécessiteront une forte mobilisation de vos représentants syndicaux.**

**Dans un contexte budgétaire très contraint, la pression syndicale est primordiale pour forcer l'administration à tenir ses engagements...**

**... LA CFDT EST FORTEMENT ENGAGÉE DANS CE COMBAT !**



## SPAgrri-CFDT

**Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture**

Administration Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP

Cemagref - CNPPF - Anses - IFN - Institut Français du Cheval et de l'Équitation

Notre CCP, dont l'existence ne remonte qu'à juin 2010, a déjà donné des premiers résultats pour plusieurs dizaines d'agents contractuels. Largement majoritaires et présents à chaque réunion (contrairement à d'autres organisations dont les sièges obtenus lors des premières élections n'ont pas été pourvus!), vos représentants CFDT abordent systématiquement les conditions d'emploi des contractuels, notamment pour des iniquités flagrantes en terme de rémunération au regard de leurs fonctions.

En effet, si les textes de la fonction publique donnent des attributions a minima aux CCP (recours en matière disciplinaire, situations individuelles en cas de licenciement, mobilité des agents en CDI), la CFDT s'est battue pour que notre CCP soit reconnue par l'administration comme un lieu d'écoute et de dialogue constructif permettant de faire évoluer la situation des contractuels.

*La CCP... C'est le seul lieu au ministère  
où les contractuels peuvent s'exprimer directement  
auprès de leurs instances de gestion.*

Ainsi, tout agent peut saisir la CCP pour toute question relevant de sa situation individuelle (congs, temps partiel, évaluation, revalorisation du contrat, accès au CDI...).

**Pour réussir, nous avons besoin de votre soutien et nous comptons sur votre vote.**

votre participation à cette élection est indispensable !

**VOTEZ CFDT!**

### **Vos représentants CFDT à la précédente mandature :**

Eric GARBEROGLIO (SG-CERIT-Toulouse)	: eric.garberoglio@agriculture.gouv.fr
Jacques MOINARD (DRAAF Midi-Pyrénées)	: jacques.moinard@agriculture.gouv.fr
Christophe MARIE (DRAAF Rhône-Alpes)	: christophe.marie@agriculture.gouv.fr
Monique BALAIDIER (DDT de Haute-Loire)	: monique.balaidier@haute-loire.gouv.fr
Claude MICHEL-GAUNAND (Supagro-Montpellier)	: michelc@supagro.inra.fr

CFDT : Ministère de l'agriculture - Pièce D 002 - 78 rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP

Tél. 01 49 55 46 83 - Fax : 01 49 55 44 74 - mel : cfdt@agriculture.gouv.fr

<http://www.spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr/>